

SYNTHESE DES ECHANGES DU 21 JUIN

ATELIER ERC : Les stratégies d'évitement dans la planification du territoire

1. Quels outils utilisez-vous pour travailler sur la stratégie d'évitement dans les documents d'urbanisme ? Documents, outils utilisés tels que la cartographie, tableaux...

- les différents zonages d'inventaires et de protections réglementaires (N2000, ZNIEFF, patrimoine,...)
- les documents de cadrage comme SAGE, SDC, SRCE, schémas directeurs divers (ex : SD des GPM)
- les connaissances locales dont la mémoire des anciens → importance concertation pour accéder à ces connaissances
- inscriptions et classements dans les PLU(i) (EBC, éléments du paysage...)
- les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP)
- outil technique : le SIG

Difficultés rencontrées:

- l'articulation entre les différents documents, leur contenu et leurs différentes échelles

Comment mutualiser et retravailler facilement le contenu de ces différents documents ? Ils intègrent déjà des stratégies d'évitement concertées et partagées, qui ne sont pas bien valorisées ou mises à profit aux échelles plus fines. Comment bien intégrer tous ces documents dans la planification et les projets locaux ? *Piste des outils SIG à améliorer.*

- Difficultés liées à la temporalité de l'évitement

L'évitement est à un instant t, alors que la compétition des usages évolue. Quel suivi dans le temps de cet évitement ? Faut-il conserver en l'état l'évitement à une année n ? Si oui, comment le pérenniser ? Quel suivi des zones évitées ? Quelles mesures de suivi et de gestion de ces espaces, qui, sans ça, seront probablement artificialisés ou dégradés ? Clé de la valorisation de ces espaces par des usages.

2. A quel moment est-il pertinent d'aborder la question de l'évitement dans un document d'urbanisme? Gardez-vous des traces des mesures d'évitement ? Comment sont-elles valorisées ?

Le document d'urbanisme est le premier outil d'évitement.

Le moment pour éviter la question de l'évitement est le plus tôt possible. Il s'agit d'anticiper pour éviter des retours en arrière. Dès le diagnostic, confronter l'analyse des sensibilités aux besoins. Quand le projet est déjà avancé, c'est plus difficile d'aborder l'évitement (ex : évaluation environnementale après cas par cas). Il faut envisager de la pédagogie au lancement du document.

Il est nécessaire de garder des traces de la démarche d'évitement pour la reconnaissance de la démarche et sa valorisation future et également pour expliquer les choix. Il sera ainsi possible de réutiliser l'information lors d'un prochain document ou projet. Garder la mémoire. Positif pour la collectivité et les porteurs de projets.

La valorisation de la démarche doit se faire par une communication différente en fonction des publics cibles (techniciens élus habitants).

Difficultés rencontrées:

Manque de connaissances sur l'état initial de l'environnement : attention à bien définir les besoins dans le cahier des charges = Anticiper

Aborder trop tard l'ERC peut générer des tensions et la remise en cause de projets.

Travaille dans l'urgence : délais contraints

Confrontation aux choix politiques.

3. Quelles sont les thématiques que vous avez le plus de difficultés à traiter (paysage, bruit, air, milieux naturels) ? Pourquoi ?

Paysage : difficile car c'est une approche sensible/subjective. Nécessité de travailler avec élus et les habitants pour mettre en évidence les éléments structurants. Néanmoins, l'échelle de travail du paysage est adaptée à la planification, contrairement à la faune et la flore (les données d'espèces sont forcément à échelle fine).

Air : plus difficile à traiter car peu d'éléments dans la planification à ce sujet. Evitement a priori impossible en faisant le projet.

Biodiversité : le plus difficile.

Difficultés rencontrées:

Avoir des données de base suffisamment fines et globales sur le périmètre. Au sein de la biodiversité, espèces animales (qui bougent) plus difficiles que les espèces végétales.

Faune flore : connaissances à un instant t qu'il faut remettre à jour.

Il y a un cumul d'évitement sur la biodiversité : de nombreux documents à prendre en compte évitent déjà les zones les plus sensibles (DTA estuaire de la Seine, SDC, Scot...). Ces documents figent les possibilités d'évitement à l'échelle des projets, là où on a enfin des données faune flore précises. Cf. importance des traces de l'évitement.

Besoins identifiés au cours de l'atelier :

Besoin d'une méthodologie pour quantifier le gain ou la perte de biodiversité. Pour quantifier et équilibrer impacts et effets des mesures.

Des maques sur la thématique de la compensation par fonctionnalité (hydraulique, écologique...). Avoir des lignes directrice, un guide de restauration – compensation

La réversibilité : Retours d'expérience et expérimentations à faire sur des zones artificialisées remises en état (ou agricole ou naturelle). Ex : friches de zones d'activités sur de bonnes terres agricoles.